



HALTE À LA CUPIDITÉ VERTE !

Dix-sept pays européens appellent à une évaluation complète, transparente et démocratique de la politique énergétique de l'Union européenne

Bruxelles, le 23 septembre 2026 – Le 9 septembre, des citoyens, des associations et des collectifs issus de 17 pays européens (Allemagne, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, France, Grèce, Irlande, Italie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Slovaquie, Slovénie, Suède et Tchéquie) se sont rassemblés sur la place du Luxembourg, devant le Parlement européen. À travers 25 interventions et une conférence d'experts, EU CHARADE a appelé à ce que les choix énergétiques européens soient évalués en fonction de leurs coûts globaux, de leurs effets sur les réseaux électriques, les transports, les infrastructures et les marchés de l'électricité, ainsi que de leurs conséquences sur la santé, la biodiversité, les paysages, le patrimoine et le pouvoir d'achat.

EU CHARADE ne conteste pas la nécessité de réduire les émissions ni de préserver les ressources. Cependant, la plateforme citoyenne européenne demande que les technologies soient comparées sans parti pris, à l'aide de données vérifiables, et que leur intérêt public soit démontré avant tout nouvel investissement à grande échelle. Cette exigence s'applique tout particulièrement à l'énergie éolienne et à l'énergie solaire au sol, dont la production varie et dépend des conditions météorologiques. Leur intégration nécessite également des réseaux électriques, des systèmes d'équilibrage, des capacités de stockage et de secours.

DES REALITES NATIONALES QUI CONVERGENT

Malgré la diversité des situations nationales, les témoignages présentés à Bruxelles ont mis en évidence des préoccupations communes: augmentation des coûts du réseau électrique, concurrence entre les différentes utilisations des sols, dégradation des paysages et du patrimoine, pression sur la biodiversité, préoccupations sanitaires et exclusion des citoyens des décisions qui modifient directement leur cadre de vie.

Les infrastructures liées aux énergies renouvelables intermittentes, en particulier les parcs éoliens et les installations solaires au sol, ont des répercussions locales importantes : elles occupent des terrains, modifient les paysages, sollicitent les réseaux électriques locaux et affectent en premier lieu les communautés voisines. En raison de son lieu d'implantation et des effets qu'elle engendre, cette énergie est également locale. Les objectifs européens ne peuvent donc pas être mis en œuvre sans une information complète et une participation effective du public.

QUATRE DOMAINES D'EXPERTISE, UNE EXIGENCE COMMUNE : ÉVALUER LE COÛT COMPLET

La conférence organisée à l'issue du rassemblement a réuni des spécialistes de l'économie, des ressources, du patrimoine, des paysages et de la santé. Le député européen François-Xavier Bellamy, présent à Bruxelles, a invité les intervenants et les participants à traduire ces constats en propositions concrètes.

Le professeur Alain Ayong Le Kama a souligné que toute politique énergétique devait être évaluée sur la base de son **coût complet**, y compris les coûts liés au réseau, à l'équilibrage et aux aides, ainsi que la valeur des impacts environnementaux, sanitaires et locaux. Il a qualifié d'illogique sur le plan économique – et sans équivalent dans aucun autre secteur de l'économie européenne – un système dans lequel les dépenses et les risques sont largement socialisés tandis que les bénéfices demeurent privés.

Thomas Mock a attiré l'attention sur un sujet rarement abordé dans les études d'impact environnemental : les émissions indirectes de la chaîne de valeur, dites « Scope 3 ». Il a rappelé les volumes importants de béton, d'acier, de cuivre, de matériaux composites, d'éléments de terres rares et de métaux nécessaires à la fabrication et à l'installation des éoliennes. Les équipements utilisés pour produire de l'énergie renouvelable intermittente reposent donc sur l'extraction et la transformation de ressources qui ne sont pas renouvelables. EU CHARADE demande que ces impacts en amont, ainsi que ceux liés au démantèlement et à la fin de vie, soient pris en compte dans toute comparaison des options énergétiques.

Francesco Pratesi et Julien Lacaze ont mis en évidence les insuffisances des mesures de protection du patrimoine et des paysages face au changement d'échelle des installations. Ils ont rappelé que le patrimoine culturel et naturel constitue un bien commun européen et que sa dégradation ne peut être considérée comme un impact secondaire.

Le Dr Ursula Bellut-Staeck a présenté les résultats de recherches sur les infrasons et leurs effets biologiques potentiels, notamment sur les vaisseaux sanguins, le cerveau et le cœur, ainsi que les inquiétudes concernant le développement embryonnaire. Elle a souligné que l'augmentation de la puissance, de la hauteur et du diamètre des rotors des éoliennes pourrait accroître l'exposition. Or, les évaluations s'appuient encore largement sur des normes et des données issues d'anciennes générations d'éoliennes : il n'existe pas encore suffisamment de preuves scientifiques spécifiques concernant les machines les plus récentes et les plus puissantes. EU CHARADE appelle donc à la mise en place de recherches indépendantes adaptées à la taille actuelle des installations terrestres et offshore.

QUATRE GROUPES DE TRAVAIL EUROPÉENS

Lors de leur réunion du 23 septembre, les membres d'EU CHARADE ont décidé de poursuivre la campagne de Bruxelles à travers quatre groupes de travail européens :

- **Patrimoine et paysages** : proposer des évolutions législatives afin d'adapter les protections nationales et européennes à la taille et aux effets cumulés des installations actuelles.
- **Biodiversité et santé** : collecter les données disponibles, identifier les lacunes et réclamer des programmes de recherche indépendants ; lorsque les connaissances sont insuffisantes face à des risques graves ou irréversibles, proposer d'appliquer le principe de précaution, y compris éventuellement un moratoire ciblé.

- **Économie et pouvoir d'achat** : établir le coût complet des différentes options, vérifier leur intérêt public et identifier les causes de la hausse du coût complet du système électrique européen.
- **Démocratie et subsidiarité** : remplacer l'approche descendante par la neutralité technologique, une information transparente et de réels pouvoirs de décision pour les collectivités locales et les communautés.

L'APPEL D'EU CHARADE

EU CHARADE appelle les institutions européennes et les gouvernements nationaux à publier des évaluations comparatives indépendantes portant sur l'ensemble du cycle de vie, les émissions directes et indirectes, les coûts liés au réseau et à l'équilibrage, les besoins en matières premières, ainsi que les impacts sur la santé, l'environnement, le patrimoine et la société.

« Questionner l'utilité publique des investissements, rendre visibles l'ensemble des coûts et des risques, et redonner le pouvoir de décision aux communautés locales sont des conditions essentielles pour rétablir la confiance. L'énergie éolienne et l'énergie solaire au sol sont des énergies locales ; leur développement doit donc rester proportionné et être accepté par la population locale. »

CONTACT PRESSE EU CHARADE

BOUR Nicolas retm@retm.fr +33 6 84 50 07 90 Pierre-Emmanuel PICARD contact@ventdesmaires.fr

Qui est EU CHARADE ? EU CHARADE (Citoyens de l'Union européenne pour une approche humaine et rationnelle de la décarbonisation et de l'énergie) est une plateforme citoyenne transnationale née de la coopération entre des groupes locaux, des élus, des ingénieurs, des juristes et des scientifiques engagés en faveur d'une transition énergétique respectueuse de la démocratie, de la raison et des réalités physiques. Ce réseau rassemble les voix d'opposition qui s'élèvent à travers l'Europe contre des politiques centralisées et uniformisées, souvent déconnectées des réalités régionales. Il poursuit deux objectifs : redonner aux citoyens le pouvoir de décision en matière d'énergie et veiller à ce que la transition énergétique ne se fasse au détriment ni de la biodiversité, ni de la souveraineté des communautés locales, ni de la cohérence des choix techniques. Par le biais de campagnes de sensibilisation, d'actions citoyennes et de propositions concrètes, ce mouvement vise à redonner tout son sens à la planification énergétique européenne.

Notre première action en juin 2025 En juin 2025, EU CHARADE a organisé sa première action, également sur la place du Luxembourg. Des citoyens venus de toute l'Europe se sont rassemblés derrière leurs drapeaux nationaux et le drapeau européen et ont parlé d'une seule voix à travers un message simple : « Un gaspillage de l'argent public – nous pouvons y mettre un terme », afin de dénoncer le gaspillage de l'argent public causé par l'énergie éolienne et l'énergie solaire au sol.

